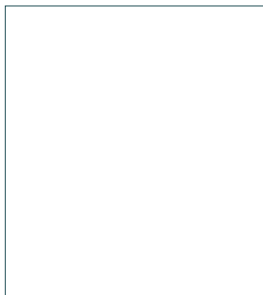


Cachet de l'établissement
et signature du directeur d'école
ou du chef d'établissement



Attestation du Savoir nager en sécurité (ASNS)



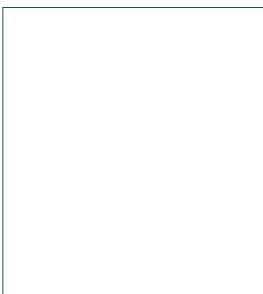
NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / _____

Établissement scolaire :

Cachet de l'établissement
et signature du directeur d'école
ou du chef d'établissement



Attestation du Savoir nager en sécurité (ASNS)



NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / _____

Établissement scolaire :

Cachet de l'établissement
et signature du directeur d'école
ou du chef d'établissement



Attestation du Savoir nager en sécurité (ASNS)



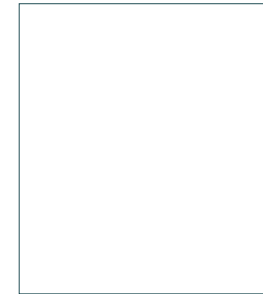
NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / _____

Établissement scolaire :

Cachet de l'établissement
et signature du directeur d'école
ou du chef d'établissement



Attestation du Savoir nager en sécurité (ASNS)



NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / _____

Établissement scolaire :

Attestation du Savoir nager en sécurité (ASNS)

Le professeur des écoles et le _____

ou le professeur d'éducation physique et sportive⁽¹⁾, certifient que l'élève

maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 8 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).

Le ___ / ___ / _____

Noms et signatures
du professionnel agréé (et titre)

Professeur

⁽¹⁾ compléter ou rayer la mention inutile

Attestation du Savoir nager en sécurité (ASNS)

Le professeur des écoles et le _____

ou le professeur d'éducation physique et sportive⁽¹⁾, certifient que l'élève

maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 8 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).

Le ___ / ___ / _____

Noms et signatures
du professionnel agréé (et titre)

Professeur

⁽¹⁾ compléter ou rayer la mention inutile

Attestation du Savoir nager en sécurité (ASNS)

Le professeur des écoles et le _____

ou le professeur d'éducation physique et sportive⁽¹⁾, certifient que l'élève

maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 8 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).

Le ___ / ___ / _____

Noms et signatures
du professionnel agréé (et titre)

Professeur

⁽¹⁾ compléter ou rayer la mention inutile

Attestation du Savoir nager en sécurité (ASNS)

Le professeur des écoles et le _____

ou le professeur d'éducation physique et sportive⁽¹⁾, certifient que l'élève

maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 8 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).

Le ___ / ___ / _____

Noms et signatures
du professionnel agréé (et titre)

Professeur

⁽¹⁾ compléter ou rayer la mention inutile